

Du registre aux délibérations du Conseil Communal a été extrait ce qui suit :

Séance publique du 02 décembre 2024

Etaient présents :

M. Legrand Claude, Bourgmestre

MM. Legrand Florent, Karacostas et Bertimes, Echevins

MM. Margrève, Bairin, Henriët, Xhurdebise, Gustin et Dawans, Conseillers communaux élus

Mme Lignoul, Présidente sortante du CPAS - Conseillère communale élue

Mme Close, Directrice générale f.f.

Objet n° 10 : Déclaration d'apparentement.

Le Conseil communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que les déclarations d'apparentement ou de regroupement ne peuvent être faites qu'une seule fois, vers une seule liste et pour l'ensemble des mandats dérivés du conseiller communal ;

Attendu que chaque conseiller des groupes de la liste n° 9 "ENSEMBLE" et de la liste n° 10 "OSER !" a pu déposer une déclaration d'apparentement au secrétariat communal :

1. Nom : LEGRAND

Prénom : Claude

Conseiller communal élu sur la liste n° 10 "OSER !"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique MR

2. Nom : LEGRAND

Prénom : Florent

Conseiller communal élu sur la liste n° 10 "OSER !"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique PS

3. Nom : KARACOSTAS

Prénom : Jessica

Conseiller communal élu sur la liste n° 10 "OSER !"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique MR

4. Nom : BERTIMES

Prénom : Marie

Conseiller communal élu sur la liste n° 10 "OSER !"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique PS

5. Nom : MARGREVE

Prénom : Victorine

Conseiller communal élu sur la liste n° 10 "OSER !"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique Les Engagés

6. Nom : GUSTIN

Prénom : Cédric

Conseiller communal élu sur la liste n° 10 "OSER !"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique MR

7. Nom : LIGNOUL

Prénom : Anne

Conseiller communal élu sur la liste n° 9 "ENSEMBLE"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique Les Engagés

8. Nom : XHURDEBISE

Prénom : Patrice

Conseiller communal élu sur la liste n° 9 "ENSEMBLE"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique Les Engagés

9. Nom : BAIRIN

Prénom : Francis

Conseiller communal élu sur la liste n° 9 "ENSEMBLE"

Déclare ne pas être apparenté

10. Nom : HENRIET

Prénom : Pascal

Conseiller communal élu sur la liste n° 9 "ENSEMBLE"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique MR

11. Nom : DAWANS

Prénom : Rémi

Conseiller communal élu sur la liste n° 9 "ENSEMBLE"

Déclare être apparenté à la liste wallonne dénommée au parti politique MR

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présente déclaration est valable pour toute la législature et pour tous les mandats dérivés dans les intercommunales, les asbl pluricommunales, les associations de projet, les associations chapitre XII (CPAS), les sociétés de logement, ... ;

PREND ACTE de la liste des apparentements.

CHARGE le Collège de l'exécution de la présente avant le 1er mars 2025 (informer les intercommunales, les asbl pluricommunales, les associations de projet, les associations chapitre XII (CPAS), les sociétés de logement etc .

PUBLIE la liste sur le site internet communal.

Fait en séance à l'Hôtel de Ville, date que dessus.

POUR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Directrice générale f.f.,

(s) Viviane Close.

Le Bourgmestre,

(s) Claude Legrand.

Pour extrait conforme

La Directrice générale f.f.,

Viviane Close.

Le Bourgmestre,

Claude Legrand.